

FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS



IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT

En tant que parent et/ou adulte responsable, vous devez signer l'engagement suivant et le remettre au secrétariat du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC)

AU PLUS TARD le 11 juin 2025.

Aucun enfant ne sera pris en charge par le « CAMP DE JOUR » sans le retour de ce document signé.

ENGAGEMENT :

**EN TANT QUE PARENT ET/OU ADULTE RESPONSABLE, JE RECONNAIS AVOIR LU LES
RÈGLEMENTS DES PROGRAMMES « CAMP DE JOUR » ET « SERVICE DE GARDE »
ET JE M'ENGAGE À LES RESPECTER ET À LES FAIRE RESPECTER.**

SIGNATURE :

DATE :

POUR :

ÂGE :

(Indiquer le prénom et le nom complet de l'enfant ainsi que son âge.)

**À REMETTRE
AU PLUS TARD
LE 11 JUIN 2025**

Retournez ce document complété par courriel à info-loisir@sainte-marie.ca ou en personne au bureau du SLCVC au 270, avenue Marguerite-Bourgeoys, Sainte-Marie (Québec) G6E 3Z3.